COMMUNIQUE DE PRESSE
3 septembre 2021

Rentrée scolaire 2021-2022 : Jean Rottner se rend au lycée agricole de Somme-Vesle, en présence de Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

A l'occasion de la rentrée scolaire, ce vendredi 3 septembre 2021, Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, en présence de Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, s'est rendu au lycée de la Nature et du Vivant, à Somme-Vesle (51). Egalement accompagné d'Anne Bossy, Directrice de la DRAAF[1] Grand Est, et de Christèle Willer, Vice-Présidente de la Région en charge du Lycée durable et de l'éducation, il a présenté l'actualité de la politique régionale en faveur des lycéens et des apprentis pour l'année scolaire 2021-2022.

Accueillis par Laurent Chevalier, Directeur de l'établissement, ils ont assisté à une présentation des formations dispensées sur le site. Hébergeant les trois centres constitutifs de l'Etablissement Public Local d'Enseignement des Formations Professionnelles Agricoles de Châlons-en-Champagne, le lycée propose différentes formations technologiques et professionnelles, notamment la gestion des exploitations agricoles, les technologies de l'agronomie et du vivant, les soins canins et félins… L'établissement dispose également de sections d'enseignement général et scientifique.

La délégation a également découvert le parcours de biodiversité déployé dans le cadre de la démarche « Mon Lycée se met au vert ». Cette action consiste en l'utilisation de techniques alternatives aux pesticides dans les espaces extérieurs des établissements tout en permettant de développer une réflexion autour de la protection de la biodiversité. Elle s'inscrit dans le cadre du dispositif « Lycée en Transition », qui accompagne depuis 2017 les lycées volontaires du Grand Est dans une trajectoire de transition écologique.

Rentrée 2021-2022 : poursuivre l'engagement régional pour une agriculture connectée, résiliente et créatrice de valeur ajoutée

C'est dans les lycées agricoles du Grand Est, lieux de transmission et d'innovation, que s'apprivoisent les nouveaux outils et technologies qui permettront aux agriculteurs de rester compétitifs. La préservation de l'environnement, le développement d'une agriculture rationnelle et le bien-être animal font ainsi partie du cursus des élèves. Ces lycées bénéficient tous de supports pédagogiques concrets à travers un réseau d'exploitations agricoles adossées aux établissements d'enseignement.

Couvrant une superficie cumulée de 2 200 hectares, ces exploitations, regroupées sous l'appellation « La Ferme Grand Est », assurent non seulement une fonction pédagogique au plus près du terrain, en lien avec leur objectif de production et de commercialisation des produits, mais constituent également des terrains d'expérimentation et d'innovation agricoles.

2021 est la 1ère année de mise en œuvre du plan « Lycées agricoles 2030 », avec six établissements concernés par ce dispositif répondant aux objectifs suivants :

- Positionner les lycées agricoles du Grand Est en véritables pôles d'excellence et d'exemplarité de l'innovation dans le domaine agricole,
- Encourager des vocations vers les métiers de l'agriculture grâce à des aménagements attractifs et adaptés aux besoins en formations,

[1] Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

COMMUNIQUE DE PRESSE
3 septembre 2021

- Accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et soutenir une dynamique de renouvellement des générations,
- Favoriser les adaptations aux défis climatiques, sanitaires et environnementaux.

Afin d'aider les jeunes à s'insérer professionnellement dans le monde agricole et à se former, la Région Grand Est lancera prochainement **le Parcours d'Acquisition des Compétences en Entreprise (PACE) Agriculture-Viticulture-Paysage 2021-2022**, en lien avec la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est. Ce dispositif permettra de mettre en relation les nouveaux entrants avec les entreprises agricoles. 250 parcours de formation seront proposés.

Les chiffres clés de la transformation des exploitations des lycées agricoles :

- 14 lycées agricoles publics dans le Grand Est,
- 10 000 élèves, 3 000 apprentis et 1 000 stagiaires.
- « La Ferme Grand Est » : 500 hectares de céréales, 23 hectares de vignes, plus de 1 000 bovins et 80 000 volailles par an,
- un investissement de 57 millions d'euros sur 10 ans.

Protocoles Covid-19 : protection et vigilance maximales

Tant que le virus de la Covid-19 continue de circuler, la Région assure l'information et la sécurité des élèves, des agents et des familles auprès des équipes pédagogiques et des lycéens du Grand Est, en lien avec la Préfecture, le Rectorat et l'Agence Régionale de Santé, avec :

- la mise en place du protocole sanitaire de référence,
- le rappel constant de l'importance des gestes barrière,
- une nouvelle distribution de masques pour les personnels ATTEE des lycées,
- la participation aux démarches visant à conforter la vaccination des 12-17 ans, sur les territoires. Cette démarche volontariste sera menée au titre de l'action régionale en faveur du transport scolaire, lorsque les centres de vaccination ne sont pas desservis par un réseau de transport urbain et sont distants des collèges et lycées.

Le Grand Est, une Région engagée pour la jeunesse, l'emploi et la formation

Jean Rottner a rappelé l'engagement de la Région pour la jeunesse, l'emploi et la formation, qui, représente un budget de **908,3 millions d'euros** en 2021. Il a également souligné l'ambition de la Région de proposer à la jeunesse un cadre d'apprentissage exemplaire permettant de s'épanouir et de réussir son insertion professionnelle.

La Région consacre un budget de **382 millions d'euros** aux lycées, à leur patrimoine immobilier et leurs ATTEE pour offrir aux élèves du Grand Est des conditions de vie, d'autonomie et d'apprentissage performantes. Elle s'engage au quotidien pour mener à bien des travaux qui portent sur la sécurité des locaux et leur accessibilité, l'amélioration des conditions d'hébergement et de restauration.

CONTACT PRESSE
Sandrine Poirier
06 84 80 11 48 / 03 26 70 74 36
presse@grandest.fr
sandrine.poirier@grandest.fr